



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 20/11/2025

ID : 017-200041689-20251117-BC2025\_075-DE



**Bureau communautaire du 17 novembre 2025**

**Objet : Initiative Charente-Maritime - Adhésion 2026**

**Numéro de délibération : BC2025\_075**

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept novembre, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 7 novembre 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle Municipale de Mazeray sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain VILLENEUVE, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Françoise MESNARD, Philippe BARRIERE, Annie PEROCHON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Hubert COUPEZ donne pouvoir à Gérard BIELKA

**Absents :**

Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Frédéric EMARD, Dominique GUILLON

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**

GUIBERTEAU Cécilia  
SERRA Johanna  
GROLEAU Karine  
HOUET Patricia  
REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 26  
Quorum : 14  
Présents : 16  
Votants : 17  
Pouvoirs : 1

**Publication (affichage) ou notification du :**

## Initiative Charente-Maritime - Adhésion 2026

Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Considérant la demande d'adhésion 2026 de l'association Initiative Charente-Maritime visant à favoriser et accompagner la création, la reprise et le primo développement des entreprises du territoire.

Etant précisé que cet appui se traduit par une aide financière sous forme de prêt d'honneur (à taux zéro et sans garantie, de 3 000 € à 40 000 €), l'objectif est de renforcer les fonds propres des entrepreneurs afin de faire « effet levier » sur un financement bancaire complémentaire. L'association offre également la possibilité d'un parrainage de chefs d'entreprises.

A titre d'exemple, en 2024, l'association a accompagné 16 porteurs de projets représentant 42 emplois créés ou maintenus dans des secteurs variés : industrie, services aux particuliers, construction, bâtiments travaux publics, hôtels, cafés et restaurants, commerce et réparation.

Compte tenu de leur participation active au dynamisme économique du territoire et au réseau d'acteurs en proximité, il apparaît important de soutenir plus significativement ce partenaire pour garantir un niveau d'intervention sur le périmètre.

Les crédits seront proposés au budget 2026.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'approuver l'adhésion à Initiative Charente-Maritime au titre de l'année 2026 pour un montant de 5 000 €,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 20/11/2025

ID : 017-200041689-20251117-BC2025\_075-DE



Fait à Saint-Jean-d'Angély,